

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de CRETS EN BELLEDONNE Révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune historique de St Pierre d'Allevard, valant élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME

Le maire de la commune de Crêts en Belledonne (Isère) informe de l'ouverture d'une enquête publique concernant la **révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune historique de St Pierre d'Allevard, valant élaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME** du **LUNDI 5 MARS 2018 à 09h00** au **JEUDI 5 AVRIL 2018 à 18h00**.

Le Président du Tribunal Administratif de Grenoble a désigné **Mme Michèle SOUCHERE**, attachée principale de l'Équipement, retraitée, en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, **le public pourra prendre connaissance du dossier de PLU** non soumis à évaluation environnementale en mairie, pour la version papier, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://cretsenbelledonne.fr/a-votre-service/urbanisme/>, pour la version numérique.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions jusqu'au 5 AVRIL 18h sur le registre d'enquête, tenu à sa disposition en Mairie de Crêts en Belledonne, aux heures et jours habituels d'ouverture

- sur le registre numérique d'enquête qui sera ouvert à l'adresse suivante : <https://ww.registre-numerique.fr/plu-stpierredalleverd>
- les envoyer par courriel à l'adresse sécurisée suivante : plu-stpierredalleverd@mail.registre-numerique.fr
- les adresser par correspondance au commissaire enquêteur au siège de l'enquête en Mairie de Crêts en Belledonne, à l'adresse suivante : Madame le Commissaire Enquêteur - Mairie - Place de la Mairie, 38 830 Crêts en Belledonne

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique sur demande écrite auprès de M. Le Maire

Toute information pourra être demandée à M. le Maire, responsable du projet.

Permanences du commissaire-enquêteur en mairie :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

Jeudi 8 mars 2018 de 16h30 à 19h30

Samedi 17 mars 2018 de 10h00 à 13h00

Samedi 24 mars 2018 de 10h00 à 13h00

Jeudi 5 avril 2018 de 15h00 à 18h00

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables et tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Crêts en Belledonne et à la Préfecture de l'Isère. Au terme de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.